

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° I-629

présenté par

M. de Courson, M. Hillmeyer, M. Tahuaitu, M. Tuaiva et M. Zumkeller

ARTICLE 18

Supprimer l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La création d'un fonds national de solidarité et de péréquation constitué au sein du budget de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture reviendrait à créer une usine à gaz.

De plus, un tel fonds ne garantirait en rien le principe de solidarité.

Il est donc proposé de le supprimer.